FORMATION · AUDIT · CONSEIL

# Cabinet BO

Prévenir les violences, réguler les situations complexes,
prendre soin des collectifs de travail.




Céline-Elisabeth Bussi & Barbara Otulakowski · Basé à Grenoble · Interventions en France, Suisse et Outre-mer

NOTRE REGARD

# *Ce qui ne se dit pas au travail finit toujours par se dire autrement : en arrêts, en conflits, en violences.*

Le cabinet BO intervient pour que les situations difficiles soient nommées, comprises et traitées, avant qu’elles ne deviennent des crises.

# Deux fondatrices, un regard croisé

B

## Céline-Elisabeth Bussi

Analyste institutionnelle, formatrice, praticienne en analyse des pratiques professionnelles et coach.

Grenoble · Lyon · Genève · Auvergne-Rhône-Alpes

O

## Barbara Otulakowski

Consultante et co-fondatrice, engagée dans l’analyse et la prévention des violences et les enjeux de santé au travail.

Grenoble · Lyon · Genève · Auvergne-Rhône-Alpes

# Trois convictions

1

## Repérer tôt

Les signaux faibles annoncent les crises.
Les entendre, c’est déjà prévenir.

2

## Réguler plutôt que subir

Remettre de la parole et du cadre là où le conflit s’installe.

3

## Protéger les personnes et l’institution

La sécurité de chacun fait la solidité du collectif.

CE QUE NOUS FAISONS

# Là où le travail se fragilise.

Cinq champs d’intervention, quatre types de publics, quatre façons d’agir.

# Cinq champs d’intervention

| | |
|---|---|
| **Situations complexes** | Quand les repères habituels ne suffisent plus à tenir le collectif. |
| **Risques psychosociaux** | Charge, sens, relations : prévenir l’usure avant la rupture. |
| **Conflits et crises** | Réguler, désamorcer, puis reconstruire le lien de travail. |
| **Violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales** | Repérer, orienter, protéger quand la violence entre dans l’entreprise. |
| **Signaux faibles** | Apprendre à voir ce qui précède la crise, et à y répondre. |

# Pour qui nous intervenons

### Entreprises

Directions, RH, managers, CSE.

### Associations

Équipes salariées et bénévoles.

### Institutions

Collectivités et services publics.

### Établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires

Là où le soin expose les équipes.

# Quatre façons d’agir

01

## Formation professionnelle

Outiller managers, équipes et référents pour agir avec justesse.

02

## Sensibilisation

Ouvrir la parole et poser un langage commun sur des sujets tabous.

03

## Audit

Établir un diagnostic objectivé de l’organisation et de ses risques.

04

## Analyse des pratiques et supervision

Un espace régulier pour penser le travail et prendre du recul.

NOTRE DÉMARCHE

# Du symptôme à la solution durable

## Écouter

Recueillir la parole de tous les niveaux, sans jugement.

## Analyser

Lire la situation à l'échelle de l'institution, pas seulement des personnes.

## Co-construire

Bâtir les réponses avec ceux qui les mettront en œuvre.

## Ancrer

Former, superviser, suivre dans la durée.

POURQUOI AGIR MAINTENANT

# Prévenir est une obligation de l'employeur

| Obligation | Code du travail |
|---|---|
| Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés | Art. L4121-1 |
| Évaluer les risques, y compris psychosociaux, dans le document unique (DUERP) | Art. L4121-3 et R4121-1 |
| Prévenir le harcèlement sexuel, y mettre un terme et le sanctionner | Art. L1153-5 |
| Désigner un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes (CSE ; employeur dès 250 salariés) | Art. L2314-1 et L1153-5-1 |

Source : Code du travail, Légifrance

# Présentes sur le territoire

2 MARS 2026

## Colloque Angela

Comprendre les violences et interroger les réponses institutionnelles, dont le dispositif Angela.

MAI 2026

## FCE Grenoble Alpes

Intervention des deux fondatrices lors de la réunion mensuelle des Femmes Cheffes d’Entreprises.

ZONES D’INTERVENTION

France · Suisse · Outre-mer

## Témoignage client

""Une très belle intervention au sein de notre agence autour de la lutte contre les violences intrafamiliales. Les deux ateliers ont été très appréciés par l’ensemble des collègues : des échanges clairs, enrichissants et surtout très concrets. Ils nous ont permis de mieux identifier les différentes formes de violences, mais aussi de mieux repérer, écouter et questionner les situations. Une intervention utile, accessible et pleine de ressources pour notre pratique professionnelle. Merci ! "

Naziha Miladi, Directrice de l'agence France travail Saint Martin d'Hères

# Parlons de votre situation.




**Céline-Elisabeth Bussi**

06 88 04 99 89

celinebussi@cabinetbo.fr

**Barbara Otulakowski**

06 31 48 87 52

barbaraotulakowski@cabinetbo.fr


cabinetbo.fr · Basé à Grenoble · Interventions en France, Suisse et Outre-mer